

Masny, le 30/03/2021

**Monsieur Olivier VERAN**

Ministre de la Santé et des  
Solidarités

14 rue Duquesne

75350 PARIS

Objet : Appel à une campagne de vaccination rationalisée et territorialisée.

Ref : LFND13

Monsieur le Ministre,

La stratégie nationale de vaccination mise en œuvre par le gouvernement, me laisse, comme nombre des mes collègues Maires, dubitatif !

Selon vos dires, le gouvernement fixe un ordre de priorité des personnes à vacciner en vue d'assurer l'efficacité de la campagne de vaccination.

Or, la situation sanitaire, sur notre territoire, est de plus en plus tendue. D'après l'Agence Régionale de Santé, les hospitalisations pour Covid-19, dans les Hauts-de-France, ont dépassé les niveaux atteints lors des deux premières vagues de l'épidémie, imposant la poursuite des transferts de patients face à une circulation très active du virus.

Nous avons été nombreux à signaler notre souhait d'installer des centres de vaccination, toutefois il s'avère que les vaccins manquent pour pouvoir répondre à la demande de la population venant de diverses communes.

En tant que Maire, je suis sans cesse interpellé par le bon sens de mes administrés sur ce sujet : « Pourquoi chaque commune ne dispose-t-elle pas d'une quantité de vaccins spécifique, selon le nombre d'habitants (adultes), pour pouvoir procéder aux injections, dans le respect des conditions sanitaires requises ? »

En effet, plutôt que de vouloir répondre aux demandes de vaccination d'une certaine tranche d'âge et venant de tous horizons, ne serait-il pas plus judicieux de mettre en place une vaccination des habitants, par les communes prêtes à le faire ?

La commune de Masny, que je représente, possède les équipements nécessaires pour accueillir les administrés en toute sécurité (bâtiments communaux disponibles, réfrigérateurs dédiés). Elle dispose d'agents capables de prendre les rendez-vous par téléphone pour organiser la campagne et intervenir informatiquement sur le téléservice « Vaccin-Covid » et ainsi procéder à l'enregistrement des personnes concernées.

L'ensemble du personnel soignant de la commune peut être également mobilisé : infirmiers, médecins, pharmaciens ... pour pouvoir procéder aux injections.

Mon équipe et moi-même sommes prêts à mettre tout en œuvre pour permettre à notre population d'être vaccinée le plus rapidement possible.

Ce qu'il nous manque, ce sont les vaccins et surtout l'approbation du gouvernement sur une nouvelle organisation de campagne de vaccination rationalisée et territorialisée !! C'est pourquoi, par la présente, je vous sollicite, Monsieur le Ministre, afin de pouvoir obtenir le nombre de doses nécessaires à la vaccination de mes administrés.

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous porterez à ma requête et reste à votre disposition pour faire face à ma responsabilité de Maire dans la lutte contre l'épidémie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération la plus distinguée.

**Le Maire,  
Lionel FONTAINE**



**Autres destinataires :**

- *Monsieur Jacques LALANDE, Préfet de la Région des Hauts de France.*
- *Monsieur Jacques DESTOUCHES, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Douai.*